amU Fondation
Aix Marseille Université

CONSEIL DE GESTION DE LA FONDATION UNIVERSITAIRE amU

DÉLIBÉRATION n° 2026/06/19-05-CGF

Refus de financement au projet *Cérémonie de fin d'externat*

Le **Conseil de gestion de la Fondation universitaire amU**, en sa séance du 19 juin 2026, sous la présidence de M. Eric BERTON, Président de ladite Fondation,

Vu *le Code de l'éducation, notamment en ses articles L. 719-12 et R. 719-194 à R. 719-205,*
Vu *les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,*
Vu *les statuts de la Fondation universitaire Aix-Marseille Université,*
Vu *les conditions et critères d'éligibilité actualisés des projets à financer par la Fondation universitaire Aix-Marseille Université,*
Vu *les délibérations n° 2025/11/28-01-CGF et n° 2025/11/28-02-CGF du Conseil de gestion de la Fondation universitaire Aix-Marseille Université relatives au budget initial 2026 de ladite Fondation,*
Vu *les délibérations n° 2025-12-16-04-CA et n° 2025-12-16-08-CA du Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université, respectivement relatives au budget principal agrégé initial 2026 d'Aix-Marseille Université d'une part, et au budget initial 2026 de la Fondation universitaire Aix-Marseille Université d'autre part,*

Ayant examiné *le dossier de candidature du projet* Cérémonie de fin d'externat *au soutien financier de la Fondation amU,*
Considérant *que ledit projet répond aux conditions et critères d'éligibilité définis par le Conseil de gestion en vue d'un possible financement par la Fondation,*
Considérant *par ailleurs le montant des fonds disponibles à date, susceptibles d'être affectés aux projets sélectionnés en séance,*
Considérant *toutefois que le projet ne s'inscrit pas directement dans les priorités stratégiques de la Fondation,*

Après en avoir délibéré,

Article unique :
REJETTE la demande de financement formulée auprès de la Fondation au titre du projet *Cérémonie de fin d'externat*.

Jardin du Pharo .58, Boulevard Charles Livon . 13284 Marseille cedex 07. France
Tél. : +33 (0)4 91 39 65 00 . Fax : +33 (0)4 91 31 31 36

amU Fondation
Aix Marseille Université

CONSEIL DE GESTION DE LA FONDATION UNIVERSITAIRE amU

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Nombre de membres statutaires : 14
Nombre de membres en exercice : 12
Quorum : 7
Nombre de membres présents ou représentés : 10

Fait à Marseille, le 19 juin 2026,

Par délégation,

M. Romain LAFFONT
Vice-président de la Fondation universitaire Aix-Marseille Université





Jardin du Pharo .58, Boulevard Charles Livon . 13284 Marseille cedex 07. France
Tél. : +33 (0)4 91 39 65 00 . Fax : +33 (0)4 91 31 31 36